

La Lettre du Cher

"Faire vivre la Politique"

Lettre du Député Yves FROMION

N° 124 – SEPTEMBRE 2013

EDITO

La Loi prévoyant le redécoupage des cantons ayant été adoptée par la majorité parlementaire, le Ministre de l'Intérieur s'appuyant sur les préfets des départements s'est mis à l'ouvrage.

Des premières informations qui ont filtré il ressort, comme on pouvait s'y attendre, que les partis de Gauche tentent un holdup sur le nouveau découpage cantonal afin d'étendre d'avantage leur emprise sur les collectivités territoriales ...

La situation du Cher est tout à fait illustrative à cet égard. Deux approches du futur découpage s'affrontent. Celle qui est proposée par les formations politiques de Droite et du Centre et notamment le groupe de conseillers généraux Avenir pour le Cher ; elle est fondée sur le respect des limites des communautés de communes et des liens naturels entre les territoires. A l'inverse, la Gauche départementale se propose de démembrer à sa guise le territoire du Cher pour tailler des cantons qui lui soient politiquement favorables, afin de consolider son emprise sur le Conseil Général.

Les cartes qui accompagnent ce propos illustrent ce lamentable constat.

Alors que faire pour éviter le charcutage politicien du département ?

Et bien il faut que les élus et les citoyens engagés du territoire s'approprient ce dossier, se mobilisent et se fassent entendre. Après tout c'est leur affaire !

Le préfet va devoir soumettre le projet, en cours d'élaboration dans le secret du cabinet du Ministre de l'Intérieur, à la concertation, notamment avec le Conseil Général. C'est à ce moment là qu'il faudra réagir et on le fera. Mais en attendant il est important que l'information soit diffusée le plus largement possible, notamment dans nos territoires ruraux qui sont les principaux concernés.

On ne peut pas d'un côté exiger la transparence de la vie publique et la participation citoyenne et de l'autre manipuler cyniquement dans l'ombre les rouages de la gestion de nos territoires.

Yves FROMION

Réenchanter le rêve français ... (suite)

La célèbre formule du candidat Hollande au seuil de la campagne présidentielle : « *Je veux réenchanter le rêve français* » continue d'éclairer la politique conduite par son Gouvernement et sa majorité. Enchanter nous dit le Larousse c'est « *agir sur quelqu'un par des procédés magiques, des incantations* ». Et voilà qu'à l'instant même on apprend que Hollande veut réduire la consommation d'énergie de 50% d'ici 2050 ! Si ce n'est pas de l'incantation ... après avoir promis (Promesse N°41) de fermer Fessenheim et de réduire la part de l'électronucléaire à 50% d'ici 2025 !

La France est dans la main d'une équipe d'in vraisemblables mystificateurs. On nous promettait la « pause fiscale » pour 2014, le lendemain c'était 2015 ! On nous jurait que la purge fiscale ne toucherait pas les classes moyennes, or elles sont assommées !

On a dit aux forces armées, dont on connaît l'engagement sans limite au service de notre Pays, que le budget de la Défense serait sanctuarisé, or c'est un mensonge patent. On a promis d'inverser la courbe du chômage fin 2013 et voilà le Gouvernement qui bidouille pour fin décembre un bilan de circonstance à coup d'emplois subventionnés, c'est-à-dire fictifs, alors que les vrais emplois à domicile s'effondrent par rapport à 2012. Mystification !

L'endettement s'est emballé, la dépense publique n'est pas contenue, la Sécurité sociale prend l'eau, la réforme des retraites n'est qu'un trompe-l'œil et un nouveau coup de massue fiscal, les entreprises sont essorées fiscalement etc ... Et qui fait ce constat ? La Cour des Comptes présidée par le très socialiste Didier Migaud !

Nos « enchanteurs » vont-ils déchanter ? Pas du tout. Ils continuent à utiliser le système médiatique qu'ils contrôlent étroitement pour imposer aux français un pauvre spectacle de magie à quat' sous. Ne soyons pas injustes, il y a le « mariage pour tous ». Une vraie avancée pour notre société et pour la famille qui manquaient de repères conformes aux attentes du troisième millénaire. Alléluia, alléluia, amen !

Et le clou du spectacle pour le moment c'est la Syrie. François Hollande qui voulait éclipser Nicolas Sarkozy sur la scène internationale s'est lancé dans une invraisemblable aventure. On sait comment il a ridiculisé notre Pays. Je lui dédie la morale de la Fable de La Fontaine « le coche et la mouche ».

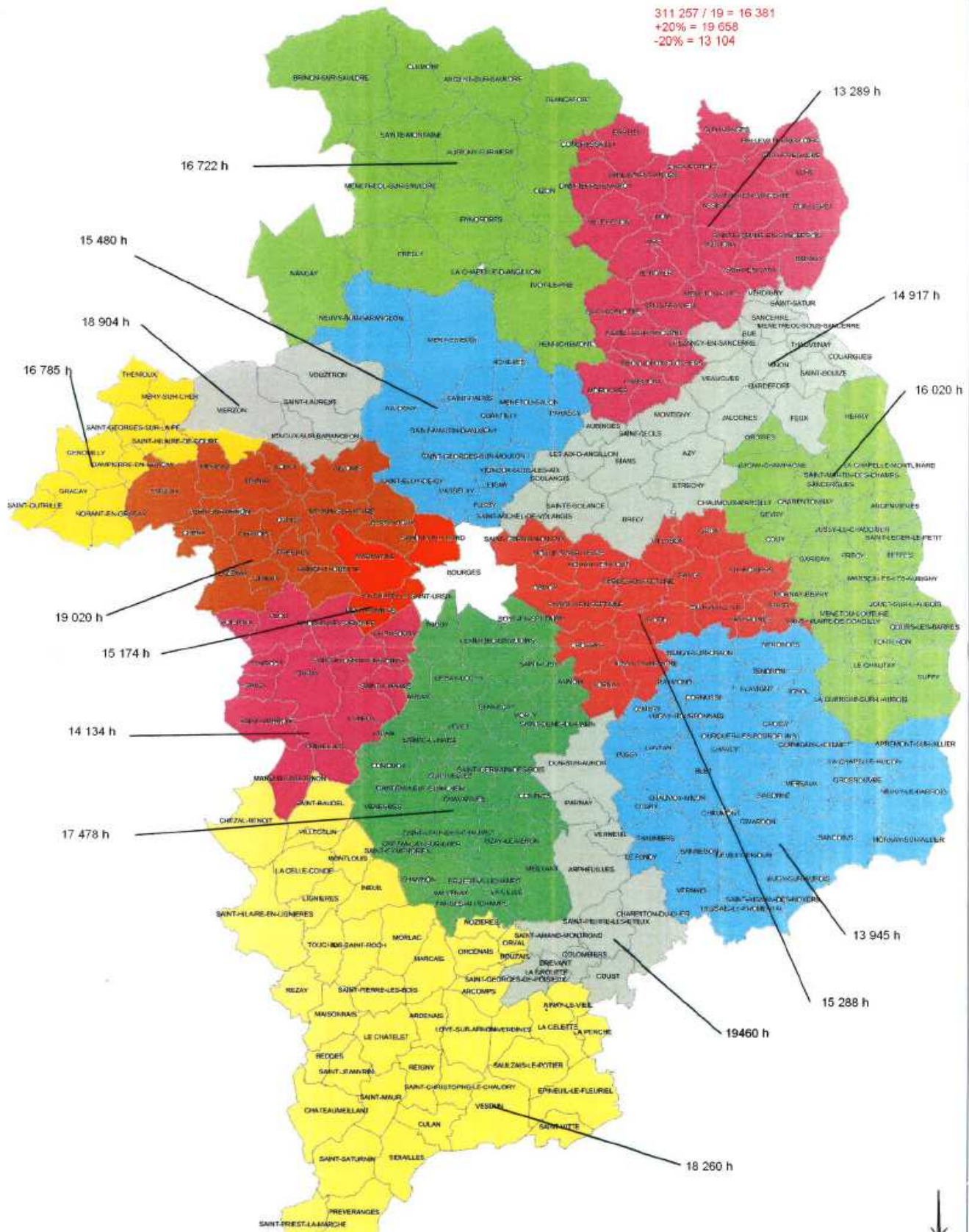
« Ainsi certaines gens, faisant les empressés, s'introduisent dans les affaires. Ils font partout les nécessaires ; et partout importuns devraient être chassés ».

Projet de découpage cantonal de la Majorité départementale PS/PC

(document « CONFIDENTIEL PS » récupéré par hasard !!!)

Communes du Cher - 19 Cantons

311 257 / 19 = 16 381
+20% = 19 658
-20% = 13 104



Echelle : 1/350 000 ème

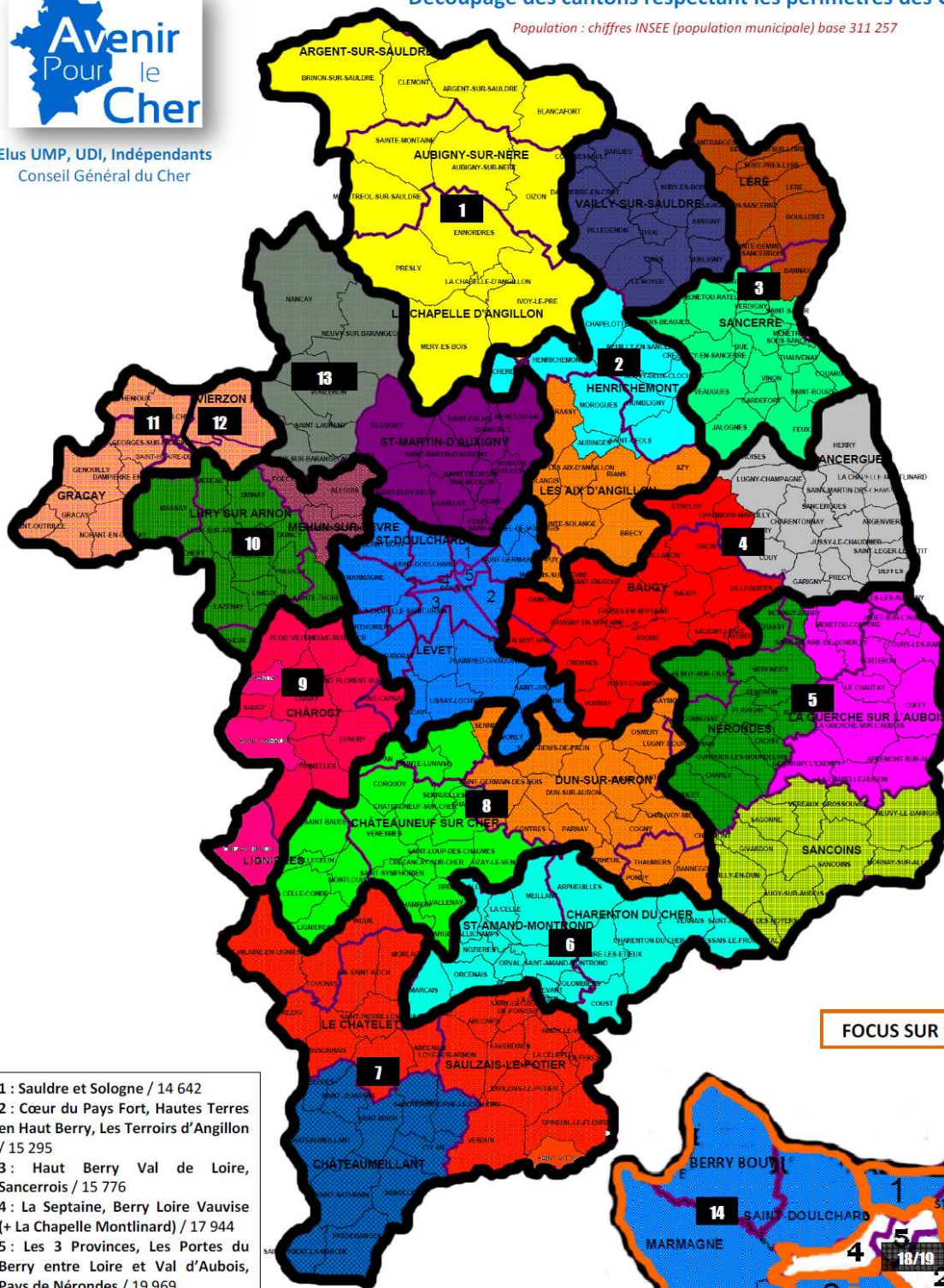
Projet de découpage cantonal de l'Opposition départementale (document présenté publiquement)



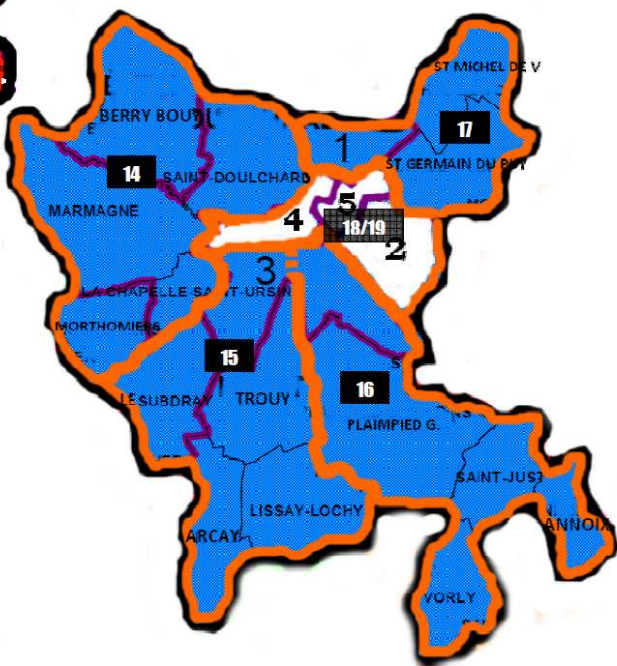
Elus UMP, UDI, Indépendants
Conseil Général du Cher

Découpage des cantons respectant les périmètres des CDC

Population : chiffres INSEE (population municipale) base 311 257



FOCUS SUR BOURGES AGGLO



- 1 : Saultre et Sologne / 14 642
- 2 : Cœur du Pays Fort, Hautes Terres en Haut Berry, Les Terroirs d'Angillon / 15 295
- 3 : Haut Berry Val de Loire, Sancerrois / 15 776
- 4 : La Septaine, Berry Loire Vauvise (+ La Chapelle Montlinard) / 17 944
- 5 : Les 3 Provinces, Les Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, Pays de Nérondes / 19 969
- 6 : Cœur de France / 19 961
- 7 : Terres du Grand Meaulnes (+St Vitte), Boischaud Marche / 12 584
- 8 : Arnon Boischaud Cher, Le Dunois / 16 608
- 9 : Fercher Pays Florentais (+ Chârost, Chezay et St Ambroix) / 13 849
- 10 : Terres d'Yèvre, Val de Cher et d'Arnon / 18 018
- 11 et 12 : Vierzon Sologne Berry – 32 596 pour 2 cantons soit 16 298 par canton
- 13 : En Terres Vives, Les Villages de la Forêt / 18 064

- 14 : Canton de St Doulchard + Berry Bouy et Morthomiers / 16 390
- 15 : Moitié de Bourges 3 + Trouy, Arçay, Lissay Lochy et le Subdray / 14 500
- 16 : Moitié de Bourges 3 + Plaimpied Givaudins, St Just, Vorly et Annoix / 13 500
- 17 : Canton de Bourges 1 + St Germain du Puy et St Michel de Volangis / 14 047
- 18 et 19 : Cantons de Bourges 2, 4 et 5 – 38 104 pour 2 cantons soit 19 000 par canton

Municipales à Bourges

A delà des péripéties ubuesques qui jalonnent le cheminement de la Majorité sortante pour préparer la prochaine élection municipale à Bourges il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur les perspectives qu'offre une éventuelle victoire de la Gauche dans la capitale du Cher.

La Gauche c'est Irène Felix, vice-présidente du Conseil Général, en charge du social, de l'économie, du tourisme et sans doute plus encore. Elle va se présenter aux électeurs forte de son bilan, c'est à dire celui du Conseil Général depuis 10 ans. Et ce bilan est impressionnant. Notre département a reculé année après année en queue de classement des départements français.

Il est champion de l'endettement, il est classé en super lourd pour la fiscalité locale, il n'a plus de capacité significative d'investissement, que ce soit dans l'investissement productif, comme dans le soutien aux communes. Il est sur le podium pour la destruction d'emplois et le niveau de chômage toutes catégories.

Il fait la course en tête pour les dépenses de fonctionnement en tous genres. Comparé à l'Indre, qui n'est pourtant pas un département privilégié, le Cher c'est le parent pauvre du Berry ! Il ne cesse de faire la manche auprès de l'Etat, mais l'Etat de Gauche est encore moins généreux que ne l'était celui de Droite ... C'est la débîne !

Pour camoufler ses échecs le Conseil Général se lance dans l'enfumage en invitant le département à lever le nez vers l'horizon pour voir se dessiner les perspectives de 2021!!! Le coup avait assez bien réussi à la Gauche avec le projet Cher 2015, aujourd'hui enterré avec les couronnes de ses promesses fanées. Alors on remet ça ... Il faut un réel cynisme pour se moquer ainsi des gens.

Voilà le bilan de Madame Felix. Il est plutôt lourd à porter pour les gens du Cher et il n'est pas sûr que les berruyers soient transportés d'enthousiasme au point de lui confier les clés de la ville.

Armement... Alerte rouge !



Le parlement débat actuellement de la Loi de Programmation Militaire 2014-2019 élaborée par François Hollande. Elle est calamiteuse pour nos armées et surtout désastreuse pour Bourges.

Les auditions des Pdg de MBDA et de Nexter par la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale en portent le témoignage.

La baisse de charge prévue chez MBDA va contraindre l'entreprise à reconfigurer ses effectifs. Si les personnels des bureaux d'étude implantés en Région parisienne (Chatillon) sont en principe assurés de leur avenir, notamment avec le lancement des études sur le missile antinavire léger (ANL) il n'en va pas de même pour les sites de production en Région Centre qui seront directement affectés par la réduction des commandes. La direction de MBDA prépare un plan social...

Les perspectives n'apparaissent pas les meilleures pour Nexter. La fabrication de la 2nde tranche de 64 canons Caesar, qui avait été formalisée par la précédente Loi de Programmation Militaire pour la période 2014-2019, est tout simplement annulée. On ne peut dès lors que s'interroger sur le plan de charge des ateliers de canonnerie de Bourges. L'exportation est bien sûr une perspective non négligeable pour le Caesar, et Nexter y travaille, mais c'est une alternative non exempte d'aléas. J'invite à méditer à nouveau la proposition n°60 du candidat Hollande : « *Je maintiendrai une ambition nationale élevée pour notre outil de défense... Je relancerai une politique industrielle de défense ambitieuse ...* »

A vous de juger !

Mes permanences :

Secrétariat d'Aubigny :

Contact : Laurence RENIER

4, Rue du Château
18700 AUBIGNY SUR NERE

Tel : 02 48 81 50 29

Fax : 02 48 58 21 34

Mail : yves@fromion.org

Permanence de Bourges :

Contact : Nathalie BONNEFOY

97, rue Edouard Vaillant
18000 BOURGES

Tel : 02 48 65 45 23